Le règlement local de publicité intercommunal

Comité territorial

31 mars 2016

1) Bilan des rencontres avec les communes

Novembre 2015 - janvier 2016

- 19 communes rencontrées

- Une volonté unanime de protéger le cadre de vie
- La qualité du cadre de vie, caractéristique majeure de plusieurs communes
- Une sensibilité à la cohérence territoriale (grands axes structurants, zones intercommunales, typologies)
- L'absence de publicité en deuxième couronne appréciée
- Un souhait de protection très forte des cœurs identitaires de villes. *(voir au cas par cas)*
- Un souhait de protection importante des secteurs résidentiels
- Une défiance vis-à-vis du numérique

- Maintien des acquis des règlements existants
- Actualisation des zonages
- Liberté de mise en place des mobiliers urbains et de la signalétique
- Pouvoir de police du maire = réactivité
- Questionnement sur l’évolution de la TLPE

2) Orientations

Les orientations sont fixées sur la base :

- du diagnostic
- des objectifs fixés par le conseil communautaire
- des vœux des communes

Les orientations doivent être débattues au sein de chaque conseil municipal avant l'été 2016

Objectifs	Orientations
La valorisation du paysage, des entrées de ville et d'agglomération où se concentre l'affichage publicitaire	Adapter les publicités aux lieux environnants en les harmonisant selon les typologies de lieux
	Prendre en considération les vues remarquables
	Mieux encadrer les publicités aux entrées de l'agglomération
	Limiter les enseignes dans les zones commerciales

Typologies

Vues remarquables

Grand axe

Centre commercial

Objectifs	Orientations
La préservation du patrimoine ; en particulier, la maitrise de l'affichage publicitaire constitue un axe essentiel du plan de gestion du dossier du vignoble des Climats de Bourgogne, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis juillet 2015	Interdire les publicités ou minimiser leur présence dans le périmètre des monuments historiques, dans le secteur sauvegardé et les AVAP
	Interdire les publicités ou minimiser leur présence - dans les centres anciens des communes - dans ou sur les éléments de patrimoine identifiés au PLU - dans le patrimoine végétal protégé aux PLU - dans le vignoble et dans les cônes de vue qui le concernent
	Edicter des règles qualitatives et quantitatives pour les enseignes dans les zones sensibles

Talant

Plombières

Mobilier urbain

Enseigne en zone sensible

Objectifs	Orientations
La nécessité d’intégrer les transformations du paysage urbain résultant de la mise en œuvre du tramway et des nombreux projets de renouvellement urbain ou de requalification des espaces publics	Adopter des règles particulières pour les publicités et les enseignes sur le parcours du tramway
	Inscrire chaque secteur de l’agglomération dans des zones de publicité en tenant compte des projets urbains en cours ou réalisés récemment

Holiday Inn
ibis
HÔTEL DIJON
CENTRE CLEMENCEAU
AU ROND-POINT
1ère À DROITE
ENTRÉE POINCARÉ

Objectifs	Orientations
Plus largement, la mise en cohérence de la réglementation avec les projets de développement urbain des communes, à vocation de développement économique, d'habitat ou d'équipement	Donner une cohérence aux publicités et aux enseignes dans les zones économiques en cours de création ou d'évolution suivant leur nature
	Conserver et renforcer le caractère paisible des secteurs résidentiels suivant leur nature (faubourg, mixte ou pavillonnaire)

Saint-Apollinaire

Objectifs	Orientations
La traduction de la politique environnementale impulsée par le Grand Dijon visant à favoriser la qualité du cadre de vie et les économies d'énergie, y compris en matière d'enseignes lumineuses et d'affichage numérique	Améliorer et harmoniser la qualité du matériel (publicités et enseignes) et leur insertion dans l'architecture ou les paysages
	Déterminer la plage d'extinction nocturne des publicités et enseignes
	Maîtriser les publicités et enseignes numériques

BUS

ibis budget
5€ MEGA MENU
KFC
5€ MEGA MENU
KFC
Carrefour
OUVERT
Au feu
à gauche
par Rocade
Sortie
Quetigny
drive

14:19
WANDERS
Partager votre flamme
Brossette
LIBRE-SERVICE
PROFESSIONNEL
Tout de suite à Droite

3) La traduction réglementaire

Un projet de règlement

1) Des règles générales sur la qualité des matériels et des implantations

-

- 2) Un zonage, 4 grandes typologies :
  - Zones de patrimoine
  - Secteurs résidentiels ou projets urbains
  - Grands axes
  - Zones commerciales